

Les brèves du SENTIER

 PRINTEMPS 2021

N° 61



Le mot du maire

Chers habitantes et habitants de Sainte-Radegonde,

Voici un an que nous vivons quotidiennement avec des contraintes, plus ou moins restrictives, induites par la crise sanitaire. Et même s'il nous tarde à tous de retrouver notre pleine liberté, j'aimerais que nous puissions conserver toutes ces attitudes positives qui se sont développées grâce à cette crise, notamment l'attention portée aux autres et la solidarité. En attendant les jours meilleurs qui finiront bien par advenir, sachez pouvoir compter sur vos élus pour tout besoin.

Il y a un an aussi, votre équipe municipale était largement renouvelée. Depuis le 28 mai 2020, l'assiduité, la confiance et la volonté d'être utile réunissent des élus parfaitement secondés par des agents communaux soucieux d'accomplir au mieux leur mission de service public que ce soit à la mairie, à la poste, à l'école ou sur le terrain. Qu'ils en soient remerciés.

Nous avons choisi dans ce bulletin de vous présenter quelques réalisations effectuées ces neuf derniers mois. Parmi celles-ci, des petits travaux du quotidien qui ont fortement été appréciés par les administrés. Des informations vous seront également communiquées concernant le dossier « Procivis » qui a pu trouver un aboutissement conforme à nos engagements.

Enfin, nous vous annoncerons la mise en place, dès le 4 mai 2021, d'un nouveau service ouvert à la population.

Les 14 et 15 juin 2021, Rodez Agglomération organise deux journées de distribution de sacs poubelles. Les élus de Sainte-Radegonde ont souhaité assurer eux-mêmes la distribution, une manière d'aller à votre rencontre.

Dans cette attente, prenez bien soin de vous et soyez assurés de notre sincère dévouement.



Point sur les réalisations et travaux

RESTAURATION du Christ d'Inières

Après plusieurs années d'études et de travaux de restauration, le Christ en croix a retrouvé l'église d'Inières ce 28 janvier 2021.

Cette sculpture en bois polychrome datée du 1^{er} quart du XVI^e siècle est classée au titre des Monuments Historiques depuis 1981. Au lancement du projet de restauration en 2016, M. FAU, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Aveyron, a établi un cahier des charges précisant qu'une étude approfondie de l'objet devait être préalable aux choix potentiels d'intervention. L'étude réalisée par Mme GILETTI a été rendue début 2017 puis approfondie fin 2018 suite à la décision d'une restauration du 3^e décor sous-jacent datant du 1^{er} quart du XVIII^e siècle.

Les travaux de restauration se sont déroulés en 2019 et 2020. Il aura fallu 350 heures de travail à Mme GILETTI pour nous offrir une magnifique version de ce Christ en croix : perizonium bleu, carnations avec système polychrome à rehauts, couronne verte, chevelure et barbe brunes. Fin 2020, il a été décidé de faire fabriquer par M. DELPONT une nouvelle croix, plus sobre, en chêne, celle-ci met parfaitement en valeur la sculpture.

Nous remercions tous les professionnels qui sont intervenus pour cette très réussie restauration ainsi que nos partenaires financiers. Le coût total de cette opération s'élève à 411,77 € HT pour la croix et à 14 950 € pour le Christ, qui a été autofinancé à hauteur de 20 % par la commune (2 990 € HT) et subventionné à hauteur de 80 % (11 960 € HT) :

- Ministère de la Culture : 5 980 € HT
- Conseil Départemental : 2 990 € HT
- Conseil Régional : 2 990 € HT



ENTRETIEN

des toitures des églises

La toiture de la chaufferie de l'église de Sainte-Radegonde a été restaurée en totalité par M. BOURNHONESQUE, couvreur installé sur la commune. Des travaux acrobatiques d'entretien ont également été réalisés par l'entreprise SOLER sur le clocher et à l'intérieur pour éviter l'intrusion d'oiseaux. Un nouveau programme de travaux est prévu en 2022.

À Inières, les travaux ont porté sur le toit de la chaufferie de l'église (démoussage et remplacement de lauzes).

UN NOUVEL ABRIBUS à Inières

Cela fait plusieurs années que les habitants d'Inières souhaitent la réinstallation d'un abribus dans le village. C'est chose faite et bien faite, par nos employés communaux, depuis ce mois de mars... L'abribus a immédiatement été adopté !



FIN DES TRAVAUX

à Bajaguet

Les importants travaux d'aménagement du secteur de Bajaguet ont pris fin ce début d'année avec la dissimulation des réseaux électriques.

Une première opération sous maîtrise d'ouvrage du SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron), financée par ENEDIS à hauteur de 20 783 € HT et par le SIEDA pour 33 378 € HT a permis l'enfouissement des réseaux basse tension sur une longueur de 650 mètres, la dissimulation des réseaux téléphoniques et enfin la rénovation de l'éclairage public.

Un second chantier financé par ENEDIS d'un montant de 148 000 € HT a contribué à l'enfouissement de 400 mètres de réseau basse tension et 550 mètres de réseau haute tension. L'ancien poste cabine de La Planque a ainsi été remplacé et les secteurs de Bajac et Les Mouettes ont été sécurisés.

En complément, la participation de la commune de Sainte-Radegonde sur cette opération s'est élevée à 37 891 € HT pour l'enfouissement des réseaux et à 321 973 € HT € pour le retraitement de la voirie, des abords et pour la mise en sécurité du secteur. Une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été perçue pour un montant de 39 237 €.

Bajaguet a fait peau neuve !



Avant



Après



VESTIAIRE D'ISTOURNET, la réception

La construction du nouveau vestiaire est terminée depuis la fin d'année 2020 et l'ancien a pu être démolie en début d'année.

Il ne reste plus maintenant qu'à inaugurer cet équipement et à nos footballeurs (seniors et jeunes dans le cadre du partenariat avec le club du Monastère) de profiter d'un vestiaire flambant neuf dès que la crise sanitaire sera derrière nous ! En outre, le club house adjacent permettra au club de foot mais aussi aux associations de la commune de bénéficier d'une salle pour organiser réunions et réceptions.

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Construction des vestiaires	367 177,14 €	Département	65 000 €	15,79
Maitrise d'œuvre	35 269,25 €	Région Occitanie (arrêté du 16/09/2019)	30 000 €	7,29
Aménagement intérieur des vestiaires	4 126 €	Rodez Agglomération (fonds de concours accordé en date du 26/06/2018)	30 000 €	7,29
Contrôle Technique	2 980 €	Rodez Agglomération (fonds de concours réaffecté le 11/03/2021)	110 000€	26,72
Mission Sécurité Protection de la Santé	2 064 €	Fédération Française de Football (accordée)	29 600 €	7,19
		Autofinancement	147 016,39	35,72
TOTAL	411 616,39 €		411 616,39 €	100 %

JOBS D'ÉTÉ

Comme à l'été 2020, la municipalité souhaite renforcer l'équipe technique pour l'entretien des espaces verts. Si vous êtes majeur(e) et intéressé(e), merci d'adresser votre candidature en mairie d'ici le 15 mai 2021.



L'ENTRETIEN AU QUOTIDIEN de la voirie communale

Ces derniers mois, les employés communaux ont réalisé un important travail d'égoutage le long des voies communales et de quelques sentiers. Des entreprises sont également intervenues sur les secteurs des Grèzes, La Balque, Les Molières et Istournet pour curer des fossés et déboucher des buses. La municipalité prévoit un plan d'entretien plus régulier des voiries et des fossés afin de se prémunir contre les effets de fortes précipitations.

Le chemin de Bajac, fortement détérioré par l'écoulement des eaux, a été repris pour traiter ce problème.

Le coussin berlinois a été remplacé route de la Croix de la Garde pour assurer la sécurité des usagers.



Avancement du dossier « Procivis »

Lors de la campagne électorale municipale 2020, nous avons pu mesurer les incertitudes et les inquiétudes autour de deux projets de lotissement portés par la société « Procivis Sud Massif Central Promotion ». Une quarantaine de maisons à venir ? Une promesse de vente signée, pour le « cône de vision », entre la commune et Procivis ? Un permis de construire en cours d'instruction ? Explications et état d'avancement de ces projets.

LA SITUATION au 28 mai 2020

Préalablement, précisons que les deux projets de lotissement sont prévus route d'Istournet, dans le secteur des Grands Champs, de part et d'autre de la D569. Le projet A s'étend sur deux parcelles formant une surface totale d'environ 1 ha et le projet B est prévu sur une emprise d'environ 1,2 ha.

Suite à notre installation le 28 mai 2020, voici la situation telle que nous l'avons trouvée :

Concernant le projet A, la parcelle appartient à des particuliers. Ils ont signé une promesse de vente avec Procivis qui souhaite réaliser une opération de lotissement. Un permis de construire pour un lotissement de 21 maisons, déposé le 3 février 2020, est en cours d'instruction et la commune ne peut plus préempter le terrain puisque l'ancien Maire a signé le refus de préemption le 18 mars 2021 (soit 3 jours après l'élection du nouveau Conseil Municipal).

Concernant le projet B, la parcelle appartient à la commune, l'ancien Maire a signé une promesse de vente le 31 novembre 2019 avec Procivis. Fin mai, aucun permis n'est encore déposé pour cette deuxième opération. C'est cette parcelle qui est appelée « cône de vision » ou « trouée verte ». En 2002, elle devait constituer la 3^e tranche du lotissement La Croix de Pierre mais avait été, après de rudes négociations, acquise par la municipalité afin de valoriser cette entrée de bourg qui offre une belle vue sur l'église de Sainte-Radegonde. Elle avait ensuite été déclassée dans le PLUi pour être assurément préservée.

LES ACTIONS entreprises

Le dossier « Procivis » a dès notre arrivée mobilisé Laurence Pagès-Touzé (Maire) et Sébastien Gaillac (5^e adjoint), co-présidents de la commission « Développement Raisoné ». La première rencontre avec la société Procivis a eu lieu dès le 9 juin 2021 et Mme le Maire a indiqué le désaccord du Conseil

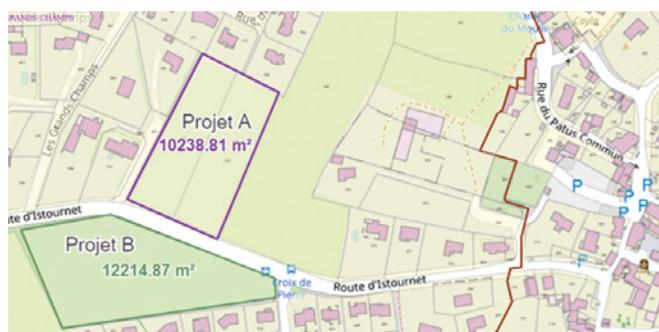
Municipal sur les projets envisagés et notamment celui de la « trouée verte » que nous ne voulions pas céder.

S'en sont suivies de nombreuses réunions de travail avec les services de Rodez Agglomération, des Bâtiments de France et du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui nous ont fortement accompagnés dans cette négociation. Puis encore plusieurs rencontres avec la société Procivis qui, petit à petit, a accepté d'écouter notre vision d'aménagement de ce quartier.

Le permis de construire du projet A a été refusé par Mme le Maire le 8 juillet 2020.

Mais, souhaitant faire aboutir ce lotissement, Procivis a accepté de retravailler son premier projet en réduisant le nombre de lots et en cherchant à l'intégrer davantage à l'environnement proche. Un accord a finalement été trouvé et un nouveau permis de construire, déposé par Procivis le 9 novembre 2020, a été accordé par Mme le Maire le 29 janvier 2021. Nous avons programmé, avec Procivis, une réunion de présentation du projet « Les Idylles » à la population mais celle-ci n'a pu avoir lieu compte tenu du contexte sanitaire.

Concernant le deuxième lotissement situé dans la « trouée verte » (19 maisons), le permis de construire déposé le 31 juillet 2020, a été refusé par Mme le Maire le 27 octobre 2020. Procivis, qui avait dans un premier temps intenté un recours, l'a finalement retiré, ce qui a eu pour effet de suspendre la promesse de vente entre la commune et Procivis.



LE LOTISSEMENT

« Les Idylles »

Le lotissement « Les Idylles » est composé de 17 villas dont 15 bénéficient du dispositif PSLA (Prêt Social Location-Accession).

En bordure du lotissement se trouvent 9 maisons isolées sur des terrains de 550 m² en moyenne. Au centre 8 maisons accolées deux à deux sont implantées sur des parcelles plus petites d'en moyenne 380 m². L'ensemble des lots a été organisé de manière à bénéficier d'espaces privés malgré la taille des terrains.

Le lotissement est desservi par une voie à double sens longue de part et d'autres de trottoirs et une aire de retournement. Le jour où la parcelle adjacente sera aménagée, « Les Idylles » pourra se raccorder au nouveau quartier. L'espace utilisé pour la voie de retournement pourra alors être cédé aux riverains les plus proches.

Un espace vert de 350 m² est également prévu dans la continuité d'une petite place de stationnement actuellement privée. Tout est prévu pour que ces deux emprises puissent un jour ne faire qu'une si les riverains le souhaitent.

Enfin, l'opération sera traversée par un cheminement piéton qui se raccordera à celui du lotissement « La Roque ». Il permettra de relier tout le quartier des Grands Champs au Champ du Moulin.

Notre implication immédiate et forte dans ce dossier a permis d'aboutir, sur ces deux projets, à un résultat conforme à nos engagements de campagne en matière de développement raisonné, malgré une situation défavorable à notre prise de fonction. C'est finalement un seul lotissement

composé de dix-sept lots qui va voir le jour. Il a été complètement réorganisé et légèrement dédensifié pour mieux s'intégrer à l'environnement existant et se greffer ultérieurement aux projets à venir. Concernant le « cône de vision » ou « trouée verte », il redevient un bien de la commune qui devra réfléchir à lui trouver sa future vocation.

Nous remercions sincèrement les services de Rodez Agglomération, des Bâtiments de France et du CAUE qui ont contribué à faire aboutir positivement ce dossier complexe et souhaitons, avec Procivis, une belle réussite à cette future opération !

ZOOM SUR l'accèsion à la propriété

« Sur ce programme de 17 villas, 15 seront commercialisées par la Société Procivis dans le cadre d'un dispositif d'accèsion à la propriété à coût abordable et sécurisé (PSLA – Prêt Social Location-Accession).

Ce type de projet offre la possibilité, aux jeunes ménages notamment, de construire un véritable « parcours résidentiel » au sein de l'agglomération.

Ce programme est donc en parfaite cohérence avec les objectifs du Programme Local de l'Habitat 2021-2026 qui est défini à l'échelle de l'agglomération et dont l'accèsion à la propriété à coût abordable est un enjeu majeur. »



Enfance et Jeunesse



ANIMATION DE NOËL Le jeu des lutins à travers le village

Des lutins de Noël, au nombre de huit, ont occupé l'esprit et les après-midis de nos petits Radebondiens pendant les vacances. Disposés aux huit coins du village, chaque enfant devait les localiser et répondre à l'énigme : « mais qui peut bien se cacher derrière les lutins ? ». Sur chaque personnage, un indice était à repérer pour retrouver un héros de dessin ani-

mé. Il s'agissait d'OLAF le bonhomme de neige de « La Reine des Neiges ». Plus de quatre-vingt réponses ont été déposées dans la boîte du Père Noël pour participer au tirage au sort de 15 gagnants sortis du chapeau le mardi 5 janvier. La remise des prix s'est faite au jardin du presbytère en présence de nos huit lutins ce samedi 9 janvier.



DIRECTION L'ESPACE pour le Centre de Loisirs en février

Une des thématiques du centre de loisirs pour les vacances d'Hiver a été l'Espace.

Les enfants ont été très inspirés par ce thème en réalisant des œuvres multiples (soucoupe volante, fusée, système solaire, cadran solaire...). En partenariat avec la commission « Bien vivre ensemble » la place du fournil a été décorée. Les enfants du centre y ont implanté leur base spatiale avec le système solaire. La commission a complété ces décorations d'une fusée, de fleurs lunaires et même d'un astronaute !



MON ÉCOLE MON COURS D'EAU, École – 19 novembre 2020

Dans le cadre de sa mission de communication-sensibilisation, le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A) propose aux écoles de son territoire, de venir à leur rencontre afin de leur faire découvrir l'écosystème rivière, sa dynamique, la diversité de ses habitats et leurs occupants. Cette animation s'intitule « mon école mon cours d'eau ». Concrètement, les élèves bénéficient d'une intervention en classe, suivie d'une visite sur le terrain. Des ateliers ludiques en bord de rivière abordent différents thèmes en relation avec les milieux aquatiques (quantité d'eau, qualité de l'eau, faune et flore, ripisylve et ses essences, rivières et zones humides, assainissement, eau potable...).

Dans le contexte particulier, urbain ou périurbain du territoire de Rodez Agglomération, il est proposé de mettre un focus particulier sur la notion de bassin versant et le devenir des eaux pluviales urbaines.

En effet, il est constaté que la plupart des habitants n'ont pas forcément conscience du devenir des eaux de ruissellement des rues (bouches, grilles pluviales).

Ainsi, les enfants pourraient devenir à l'issue des animations, les ambassadeurs pour de bonnes pratiques au regard de ces réseaux.

De nos jours, la protection des milieux aquatiques est un point

phare pour la préservation des milieux naturels Aveyronnais.

Le Syndicat travaille sur l'ensemble de la vallée de l'Aveyron dans le but de « soigner » et d'entretenir les cours d'eau.

Avant de soigner, il paraît essentiel de communiquer ! Chaque année, c'est près de 40 classes de CE et CM qui sont sensibilisées aux problématiques de leur territoire.



RAM (Relais Assistante Maternelle) Carnaval pour Rêver avec Moi

C'est avec beaucoup de joie que les assistantes maternelles, parents et enfants se sont retrouvés au RAM « Rêve Avec Moi » afin de partager un moment de convivialité autour de divers temps de jeux.

Durant cette matinée de février, enfants et adultes se sont réunis, vêtus de magnifiques déguisements (tigre, pompier, poussin, princesse...). Nous avons pu alors assister à un véritable défilé de personnages et d'animaux plein d'énergie et de joie de vivre. Afin de contenter les papilles de chacun, les enfants ont procédé, à l'aide des adultes, à la confection de gaufres. Nous avons pu relever une forte implication de certains et une impatience de les manger pour les autres. Ni une ni deux, les gaufres étaient prêtes à être dégustées par les petits qui étaient ravis de pouvoir goûter à leur préparation sublimée par de la pâte à tartiner et autres condiments. C'est sur les pas dansants et les sauts des enfants rythmés par des danses entraînantes que la matinée s'est terminée.

DES NOUVELLES de l'école

Après 43 années passées dans le groupe scolaire Charles CAYLA, les « grandes vacances » de Christine LAQUERBE sont arrivées fin 2020. La situation sanitaire ne nous a pas permis de fêter cet événement mais les nombreuses attentions des petits et des grands ont été à la hauteur de son investissement au sein de l'école. L'équipe municipale lui souhaite une longue et heureuse retraite !

C'est courant février que nous avons appris de Mme FELLA-HI, inspectrice d'académie, la création d'un 7^e poste d'enseignant pour la rentrée 2021. Nos agents techniques sont déjà à l'œuvre pour rafraîchir la classe située au rez de chaussée de

l'ancienne école. Elle sera ensuite aménagée, en concertation avec les enseignants, avec le mobilier et les équipements informatiques nécessaires.

Le 18 mars 2021 a été organisée dans la salle du Conseil Municipal une campagne de tests salivaires pour le dépistage de la COVID-19. Mme CANCE, infirmière de l'éducation nationale référente pour notre école et le laboratoire LXBIO ont conjointement assuré la logistique. 152 enfants (sur 167) et 22 adultes (agents, enseignants, élus) ont été testés. Aucun cas positif n'a été détecté mais la vigilance reste de mise dans cette période de recrudescence de l'épidémie.

État civil

NAISSANCES

Iris POURCHER

le 24 janvier 2021
(23, route de la Croix de la Garde)

Mathis CALVET

le 25 février 2021
(44, rue des Combes)

Diego ROQUES

Le 17 mars 2021
(1, Champ du Moulin)

Eva MENNESSON

Le 28 mars 2021
(11, rue de la Pendarie)

MARIAGE

Alice LECOMTE et Samuel DIAMANT

le 19 décembre 2020
(9, côte du Paradis)

DÉCÈS

Joaquim JORGE

le 13 décembre 2020 à 76 ans
(2, rue de l'Aumière)

Geneviève ENJALBERT (épouse MANISCALCO)

le 18 janvier 2021 à 82 ans
(19, route du Vignal)

Véronique CORMIER (épouse BOUSSAC)

le 6 mars 2021 à 54 ans
(2 passage de la Fontanelle)

Paul FRAYSSINHES

le 28 mars 2021 à 100 ans
(2, route du Vignal)

Marie-Hélène VERGELY (épouse CARCENAC)

le 30 mars 2021 à 87 ans
(Lagarrigue)

L'agenda

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur aux dates annoncées

8 MAI 2021

Cérémonie du 8 mai 1945

**14 ET 15 JUIN 2021 (de
11 h à 19 h)**

**Distribution des sacs
poubelle, salle du Jardin
du Presbytère**

19 JUIN 2021

Fête de l'École

20 ET 27 JUIN 2021

**Élections
Départementales et
Régionales**

10 JUILLET 2021

**Passage du Rallye du
Rouergue sur la commune**

14 JUILLET 2021

Spectacle de rue à Inières

Une jongleuse, une trapéziste, une équilibriste et des murs.

C'est dans le cadre de la deuxième édition du festival des Pierres Insolites, projet régional de valorisation du patrimoine organisé par Eurek'Art / Label Rue et en collaboration avec l'agglo, que le village d'Inières a retenu l'attention des organisateurs. Le 14 juillet 2021 la compagnie « EQUIDISTANTE » proposera son spectacle « MURA » dans les rues du village, lors de 2 représentations à 16h et à 19h.

Trois artistes jouent avec les limites visibles et invisibles du quotidien en utilisant les murs des maisons, les lieux

du patrimoine à leur disposition, les panneaux ou arbres des villages. MURA est un spectacle déambulatoire dans l'espace public.

L'accès est gratuit, mais la jauge étant limitée à 40 personnes, les réservations se feront à l'office de tourisme au 05 65 75 76 77 ou via leur site www.rodez-tourisme.fr. Les habitants de la commune pourront réserver leur place dès le 15 avril avant une diffusion plus large dans l'agenda de l'agglo.



Informations

TRANSPORT RODEZ AGGLO : AGISSEZ

Nous vous invitons à compléter jusqu'au 30 septembre 2021 le questionnaire anonyme, disponible en dernières pages du magazine de « L'agglo le mag » (dernier numéro #13 de mars 2021) ou en ligne sur le site internet www.rodezagglo.fr. Les réponses que vous fournirez permettront de mieux connaître vos habitudes et de recueillir vos attentes afin de mieux définir les pistes d'action à privilégier pour effectuer demain, des déplacements plus efficaces, plus écoresponsables et plus économiques. Des réunions publiques (1^{res} journées de la mobilité) se dérouleront à l'automne dans chacune des 8 communes de l'agglo : venez nombreux à Sainte-Radegonde !

DU PAIN À LA POSTE !

À compter du 4 mai 2021, la poste hébergera un dépôt de pain ouvert de 10h à 13h, du mardi au samedi. La vente sera assurée par Béatrice Galibert et Valérie Fargier. Monsieur Pascual, boulanger à Rodez, fournira le pain. Conscients que l'amplitude horaire est courte, il s'agit de fournir un nouveau service de proximité, de « dépannage » aux habitants. N'hésitez pas à commander votre pain, vous serez assurés de repartir avec votre baguette !

Directrice de publication :
Laurence Pagès-Touzé

Rédaction-Docummentation :
Commission Communication

Crédits photos :
Commission communication,
Procvivis, SMBV2A, Ram,
Aslh, Equidistante

Réalisation et impression :
Groupe Burlat Rodez -
04/2021 - ISO 14001